

Je suis centrafricaine et je vis en france il y a 19ans et 2mois

Par koutouyemo, le 23/10/2008 à 13:50

Je suis en france depuis le 29/08/1989, moi et ma fille à vécu ici sans retourné en centrafrique .Actuellement je vis en bretagne(fougères), j'avais fait une demande de rmi au mois de janvier 2008, et je n'ai pas le droit .je ne comprend vraiment pas et pourtant j'ai travaillé ici ma fille est marié et d'un garçon de 4ans . la caf me demande une justificatif de résident depuis 2003 J'ai des difficultés à obtenir ce document

Que doit-je faire? je n'ai aucun ressource.

Par avocat droit public, le 10/11/2008 à 22:50

Il faudrait travailler pour avoir des ressources

Par frog, le 11/11/2008 à 09:35

[citation] Il faudrait travailler pour avoir des ressources [/citation]

Et il faut avoir passé le CRFPA pour faire ce genre de réflexions constructives ?

Par avocat droit public, le 11/11/2008 à 10:04

Ma réponse était tout à fait constructive.

En effet, le meilleur moyen de justifier de sa résidence en France notamment pour le RMI lorsque l'on est en situation irrégulière, c'est d'avoir travaillé même si finalement on se retrouve par la suite sans travail. Cela permet d'avoir des fiches de paye qui justifient de sa présence en France.

Par frog, le 11/11/2008 à 10:38

Mes confuses, j'y voyais une contribution un peu déplacée, dans la lignée des maximes de comptoir du type "va bosser si tu veux des sous".